

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15.02.2024

Hoche Avocats a conseillé FNB Private Equity sur l'entrée en négociations exclusives avec Nestlé pour l'acquisition potentielle de ses activités « aliments pour bébé » (hors laits infantiles)

FnB Private Equity est entré en négociations exclusives avec Nestlé pour l'acquisition de ses activités « aliments pour bébé » (hors laits infantiles). Cette opération concernerait les marques vendues en France et à l'export ainsi que l'usine de Arches qui les produit.

Cette opération devrait être finalisée courant du premier semestre 2024, au terme notamment de la procédure légale d'information-consultation des partenaires sociaux, de la validation par les autorités et de la négociation des contrats de cession.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie de croissance des marques NaturNes®, Babicao® et Babivanille®, et des franchises P'tit offrant de nouvelles perspectives d'innovation. Il traduit également le vif intérêt de FnB Private Equity pour les compétences des équipes et la performance industrielle et environnementale de l'usine de Arches.

Cette future acquisition serait la seconde opération menée par FnB Private Equity auprès de Nestlé, après la reprise de Mousline en octobre 2022 et la seconde de son Fonds II, FnB Europe Fund SLP II, après l'acquisition de Cafés Legal en juin 2023.

FnB Private Equity accompagne les PME françaises et européennes de l'agroalimentaire, à la fois sur des dimensions financières mais aussi sur l'ensemble des problématiques stratégiques ou opérationnelles en privilégiant des approches respectueuses des consommateurs et de l'environnement.

Hoche Avocats a conseillé FnB Private Equity sur les aspects fiscaux avec une équipe composée de Mathilde Le Roy (associée) et Mina Bouharchich (collaboratrice).

FnB Private Equity: Olivier Marchand et Valérie Lutt

<u>Conseil M&A / PE (Proskauer Rose LLP):</u> Xavier Norlain (associé M&A / PE) et Vanessa Hamiane (collaboratrice M&A / PE)

<u>Conseil social (Karman Associés):</u> Erwan Jaglin (associé), Pierre-Louis Vignancour (collaborateur) et Eliott Pousset (collaborateur)

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse:

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel: 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com
Pour plus d'information, veuillez consulter le site: https://www.hoche-avocats.com/